

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 39

Artikel: Les fontaines et les mariages
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les fontaines et les mariages.

Un ingénieur de Lausanne, M. Henri Jaccottet, qui est en même temps député, a proposé, cet été, au Grand Conseil d'aider aux communes à payer les frais de leurs conduites d'eau sous pression. Si, grâce aux hydrantes, les communes arrivent à combattre les incendies plus victorieusement, à limiter autant que faire se peut l'étendue des dégâts, n'est-il pas équitable, s'est dit l'honorable député lausannois, que la caisse cantonale d'assurance supporte une partie de ces dépenses qui, en définitive, restreindront ses charges à elle? Les saignées qu'on lui fera pour l'eau lui épargneront bien des blessures du feu, beaucoup plus cruelles, celles-là.

La proposition de M. Jaccottet paraît très sensée. Elle n'a qu'un défaut, c'est de gêner les mariages. Vous ne saisissez pas très bien la relation? Laissez-moi m'expliquer, chers lecteurs.

Je ne parle pas des mariages à la ville. Dans les centres peuplés, les jeunes gens ont bien des moyens de se rencontrer et de faire connaissance : cours de l'Université fréquentés par les deux sexes, cours du soir, conférences, spectacles, concerts, leçons de danse, soirées de famille, de quartiers, de sociétés, etc. Il n'en est pas de même à la campagne. A part l'abbaye du village et la fête annuelle de la jeunesse, rares et furtifs sont les moments propices à l'ébauche des unions matrimoniales.

Au nombre de ces instants bénis des amoureux figurent ceux qu'ils passent à la fontaine. Vous ne pouvez vous imaginer, me dit un campagnard qui appartient au Grand Conseil, lui aussi, combien de fiançailles, combien de bons et beaux mariages ont préludé par une causerie à la fontaine villageoise! On ne s'y donne pas rendez-vous, mais on s'y rencontre toujours. La jeune fille y lavera son linge, tandis que, par le plus grand des hasards — naturellement — le jeune homme vient abreuver le bétail, ou puiser de l'eau pour l'arrosage du jardin potager. Bien souvent, on n'a que le temps d'échanger un regard. Mais cela suffit. Ces tête-à-tête par-dessus le large bassin qui vous sépare, en pleine rue, sous la voûte du ciel, à la face de tout le monde, ont ce quelque chose de naïf et de sain qui est si plein de charme et qui devient si rare dans l'existence ultra-civilisée des cités.

Rendez inutiles les fontaines et vous faites disparaître cette coutume candide et pittoresque, en même temps que vous enlèvez à la jeunesse campagnarde les plus nombreuses occasions d'apprendre à s'apprécier et à s'aimer. Car, il n'y a pas à dire, une fois que les communes rurales pourront compter sur l'appui de l'Etat pour établir des canalisations d'eau, elles fourreront des tuyaux partout. Depuis quelques années, d'ailleurs, plusieurs d'entre elles n'ont rien à envier aux grandes villes sous ce rapport. On y a des robinets dans les appartements, à la cave, à l'étable même. Les fontaines publiques y servent en-

core pour faire la lessive; mais bientôt, sans doute, chaque ferme aura sa buanderie, et alors on ne verra plus s'approcher des goulots municipaux que les moineaux ou que les chemineaux altérés.

Vous me direz que tout cela n'empêchera pas les filles de se marier.

Il ne manquera plus que ça!

Non, cela ne les en empêchera pas — qui est-ce qui peut retenir de se marier une femme qui, en a envie? — mais, encore une fois, cela rendra les unions moins aisées.

Et voilà pourquoi, si j'avais voix au chapitre, je serais fort perplexe lors du vote du Grand Conseil, considérant d'un côté l'intérêt de la caisse d'assurance contre les incendies, c'est-à-dire l'intérêt de l'Etat, des communes et des particuliers, et de l'autre le bonheur des amoureux, l'acheminement au mariage et à la repopulation des campagnes, choses dont une société bien faite ne saurait se désintéresser non plus.

Si encore j'avais le sentiment qu'en reléguant au rang des antiquités les fontaines et les lessives en plein air, on tuait les cancaus, je me résoudrais avec moins de peine à sacrifier aux conduites sous pression la cause des jeunes villageois. Mais contre les mauvaises langues, les jets d'hydrantes, fussent-ils de vitriol, sont aussi impuissants que les sermons des meilleurs prédicateurs.

V. F.

L'huissier municipal.

Sur la place du village,
L'huissier s'arrête un instant,
Puis, sa sonnette agitant,
Pour avertir l'entourage,
Il tire un petit papier
De sa blouse aux larges poches,
Et, voyant que l'on s'approche,
Se dispose à publier.

Sa voix aigre et nasillard
Débite sans un repos
Les avis municipaux.
Et, quand c'est fait, il regarde
D'un petit air satisfait
Les villageois qui l'écoutent....
Puis, continuant sa route,
Redit ailleurs son couplet.

A. ROULIER.

Dieu soit béni!...

— Vois tu, Gustine, je veux bien être pendu si ces batoilles viennent par là le jour où on fera boucherie. Passe encore pour la Phrosine qui a l'habitude de nettoyer les boyeux et de préparer la saucisse aux choux, puisqu'il faut tout également que quelqu'un l'aide. Quant aux autres, bernique; tu renverras la lessive à plus tard!

— C'est ça! alors, tu aimes mieux mettre des chemises sales pendant tout l'hiver.

— Oh que nenni! mais il n'y a pas moyen de tout entreprendre à la fois. C'est déjà assez embêtant d'avoir le grand Jules et son garçon, sans y mêler encore ces tapettes de lessiveuses. Avec les cris du caïon, ce serait un

beau commerce, il y aurait de quoi nous es-sourdeler.

Et Jean-François sortit en fermant brusquement la porte.

Le pauvre homme n'était pas au bout de ses peines.

L'Augustine, sa femme, le connaissait assez pour être sûre qu'il finirait par céder. Il n'y avait qu'à savoir le prendre. D'ailleurs ce n'était pas la première fois qu'on ferait boucherie et la lessive en même temps. Il valait du reste mieux tout liquider d'un coup pour être tranquilles après.

Décidée à réaliser ses projets, l'Augustine sut si bien entortiller Jean-François, qu'il finit en effet par accepter l'arrangement proposé.

Par malheur, l'Augustine qui avait eu jusqu'alors une excellente santé, tomba malade. Était-ce la fatigue, les préoccupations causées par sa double entreprise, une détraque du cœur? On ne savait. Le fait est qu'elle poussa le dernier soupir la nuit suivante, avant qu'on ait pu appeler le docteur qui habitait une localité voisine. Jean-François risqua d'en perdre la tête, d'autant plus que l'enterrement de la défunte devait tomber sur la date choisie pour la lessive et la confection des atriaux.

Il n'était plus possible de renvoyer quoi que ce soit, il fallait en prendre son parti.

Conscience plutôt obtuse, Jean-François faisait ses réflexions devant le corps inanimé de sa femme:

« Quel tour tu me joues, Gustine! Tu aurais pourtant bien dû attendre que la lessive soit faite pour t'en aller! Jour de ma vie! qu'allons-nous devenir? »

La fameuse journée arriva enfin. Pressé par les circonstances, Jean-François se multipliait, secondé par la bonne volonté de chacun. A peine revenu du cimetière où il avait suivi d'une oreille distraite les exhortations du pasteur, il changea de costume et se remit à la besogne.

Le soir, dès que le travail fut terminé, bouchers et lessiveuses prirent place à table pour manger un morceau. Le fromage était appétissant; on avait fait griller une saucisse, et quelques bouteilles de petit blanc devaient compléter le repas.

« Allons, servez-vous, dit Jean-François. Toi, Jules, verse à boire. Moi je n'ai pas faim, tu me donneras seulement la moitié d'un verre pour trinquer avec vous. »

Les autres auraient voulu le consoler. Ils trouvèrent deux ou trois phrases banales qui ne reçurent point de réponse.

Affalé maintenant sur sa chaise, Jean-François suivait leurs mouvements d'un regard vague, ayant l'air de chercher un propos qui ne venait pas.

Enfin il se leva, fit le tour de la cuisine, et, à la stupefaction générale, se prit à dire d'une voix que la tristesse n'assombrissait plus:

« Ouais, tielle journée; mais Dieu soit béni!... on a quand même tout pu enfourner. »

FRANCEUR.